



A Grenade-sur-l'Adour, le 15 juillet 2025

Dossier suivi par SL/JC

Objet : convocation

J'ai l'honneur de vous inviter à assister :

Bureau Communautaire

Le Lundi 21 juillet à 8h30

A la Salle du conseil communautaire

ORDRE DU JOUR

1. SUBVENTIONS

- Subventions aux actions culturelles

2. RESSOURCES HUMAINES

- Ecole de musique – Création de 2 postes temporaires (Professeurs de percussion 4h et Boha 2h)
- Enfance jeunesse - création de 5 postes temporaires d'adjoints d'animation à TNC
- Enfance jeunesse - création d'1 poste temporaire d'adjoint d'animation à TNC

3. DIVERS

- Projet de création d'un poste de coordinateur des gens du voyage à l'échelle départementale
- Communication des communes sur la fin d'année
- Informations sur l'EAJE et MSP

Préparation du conseil communautaire du 28 juillet 2025

18h30 : Présentation du rapport d'activité du SICTOM du Marsan

19h15 : début du conseil communautaire

1. ADMINISTRATION GENERALE

- Liste des décisions prises dans le cadre des délégations et DIA
- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2025

2. RESSOURCES HUMAINES

- Création de 2 postes permanents à l'école de musique
- Création d'un poste permanent d'Attaché - Responsable du Pôle Développement, aménagement du territoire, attractivité.

3. FINANCES

- Fonds de Concours déposé par la commune de Castandet

- Répartition FPIC 2025
- 4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - Aides à l'immobilier d'entreprise - Attribution d'une aide à la SCI LABARTHE NUTTIN
 - Modification du règlement d'intervention d'aides à l'immobilier d'entreprise
 - Nouvelle convention de délégation de la compétence d'octroi d'aides à l'immobilier d'entreprise au Conseil Départemental
 - Proposition de convention CADET avec la Région Nouvelle Aquitaine et le PETR ACT.
- 5. HABITAT – OPAH**
 - Aides aux Propriétaires Bailleurs – dossier n°4 (Mme Lamothe Muriel)
 - Avenant n°2 à la convention OPAH du Pays Grenadois (Pacte Territorial/XL Adapt)
- 6. DIVERS**

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président

Jean-Luc LAFENÊTRE

